

Châteauguay



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Châteauguay, lors de sa séance extraordinaire du 9 décembre 2024, à 18 h 30, adoptera le budget de la Ville de Châteauguay pour l'exercice financier de l'année 2025.

Cette séance aura lieu à la salle du conseil située au 71, rue Principale à Châteauguay, et les délibérations du conseil de même que la période de questions porteront exclusivement sur le budget. Un document explicatif concernant le budget pour l'exercice financier 2025 sera publié dans le journal le Soleil suite à la tenue de la séance extraordinaire.

Donné à Châteauguay, ce 28 novembre 2024.

Le greffier,

Me George Dolhan, LL.B., LL.M., D.E.S.S. A.A.

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC
CONCERNANT L'ADOPTION DU BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025**

Je soussigné, George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 28 novembre 2024, le présent avis public concernant l'adoption du budget de la Ville de Châteauguay pour l'exercice financier de l'année 2025, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 28 novembre 2024, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 28 novembre 2024.

Le greffier,

Me George Dolhan, LL.B., LL.M., D.E.S.S. A.A.